

Lettre de Panaït Istrati à Jean Paulhan, 1933-01-24

Auteur : Istrati, Panaït (1884-1935)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Lettre de Panaït Istrati à Jean Paulhan, 1933-01-24, 1933-01-24.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).
Consulté le 14/02/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14337>

Information sur la lettre

Date 1933-01-24
Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)
Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)
Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 31/01/2025

Nice, le 24. I. 33

11, rue du Congrès

Mon cher Paulhan,

Les Rieder viennent de me répondre au sujet de la publication dans la NRF de Médi-Terranée.

Eh bien, malgré la promesse faite à Lefèvre, ils me rappellent qu'ils ont la "gestion littéraire" de mon œuvre, qu'ils se réservent donc le droit de traiter avec vous et de toucher ^{mes} ~~les~~ droits d'auteur.

Cela me donne le coup de grâce. Ces gens sont incapables de placer quelque chose de moi dans une revue, mais ils se réservent le droit de toucher ^{mon} ~~de~~ argent, dès que je trouve, moi, une revue qui veuille publier ^{mon} ~~mon~~ ~~manuscrit de moi~~ de mes œuvres inédites.

Il ne nous reste donc qu'à reparler après le 15 juillet, quand mon contrat avec eux expire. Dommage!

Très amicalement vôtre
Paulhan